

BUREAU

COMPTE RENDU DE REUNION

Du MARDI 12 AVRIL 2022

NOM Prénom	Fonction	Organisation Syndicale	Etat de présence		
			Présent	Absent	Excusé
LHERBRET Philippe	Président	CGT	X		
COTE Jérôme	Vice-Président Délégué	CGT	X		
ARNAUD Richard	Trésorier Général	CGT	X		
BOUCHET Jean-Luc	Trésorier Général Adjoint	FO	X		
BEAL Gilles	1 ^{er} Vice-Président	CGT			X
DEVIGNAT Pascal	2 ^{ème} Vice-Président	CFDT	X		
BENAMEUR Mehdi	3 ^{ème} Vice-Président	FO	X		
BOUVIER Georges	4 ^{ème} Vice-Président	CFE	X		
EPALLE Christophe	5 ^{ème} Vice-Président	CGT	X		
LOISEAU Simon	Secrétaire Général	CGT	X		
BOUILLET Laurent	Secrétaire Général Adjoint	CFE	X		
Etat de présence total			10		1

CGT : 5 / 6 CFDT : 1 / 1 FO : 2 / 2 CFE/CGC : 2 / 2

Soit : 10 / 11 membres présents à l'ouverture de la séance à 8h45.

ORDRE DU JOUR :

Point n° 1 : POINT BUDGETAIRE

Point n° 2 : DOSSIER DES RESTANTS DUS

Point n° 3 : PRESENTATION DES COMMISSIONS
(suite aux remontées des moyens bénévoles au SGE)

Point n° 4 : Création d'une section PADEL

Point n° 5 : Divers sujets

Ouverture de séance à : 8h45 par Philippe LHERBRET – Président de la CMCAS Loire.

1 POINT BUDGETAIRE

Richard ARNAUD – Trésorier Général prend la parole et présente sur écran le suivi budgétaire au 29/03/2022.

Seules les lignes qui apparaissent en rouge sont énumérées :



Suivi budgétaire au
29-03-2022.xlsx

041/A03 – Abonnement Culture et Loisirs TEC : - 340 €. Nous avons reçu 2 fois leur facture d'abonnement par erreur. Nous avons malheureusement réglé deux fois. La régularisation est en cours.

2218/A01 - ART FLORAL CIVIER : - 210 €. Les chèques de règlements sont en cours d'encaissement.

2224/N01 – SALON DU 2 ROUES : - 127,10 €. Les recettes sont en cours. La ligne sera régularisée sur le prochain budget.

2355/A05 - LES ILEADES : - 1413,50 € = rien d'anormal, nous avons réglé d'avance le montant des places d'accès. Nous avons enregistré quelques réservations à ce jour (11,50 € la place tarif net bénéficiaire).

245/A04 - NATUR'SPORT week-end ski et raquettes : - 297 € = les chèques de règlement sont en cours d'encaissement.

245/O02 – SLVie 03 – Sortie ski à St-SORLIN D'ARVES : - 3127,50 € = 5034 € de recettes apparaîtront dans le prochain tableau budgétaire.

410263/A01 – Gym de Roanne cours par Loire Profession Sport : - 32 € = les chèques sont en cours d'encaissement.

410263 / A03 – Section marche Roanne repas 1^{er} semestre : - 57,47 € = règlements visibles lors du prochain suivi budgétaire.

410263 / A04 – Section marche Roanne repas 2^{ème} semestre : - 100,96 € = idem ci-dessus.

410081 / A01 – Dotation GEOSE : - 8000 € = la dotation au GEOSE a été enregistrée pour son montant total par le service gestion.

Les lignes ci-dessous concernent les charges communes partagées avec le Territoire : répartition selon les moyens bénévoles entre la CCAS (Lyon) et la CMCAS Loire (selon les m² occupés et non pas selon le nombre de personnes sur site).

Elles sont en négatif en raison de la convention en cours de signature avec le Territoire.

- 6650222/PRO - Prestation nettoyage des locaux
- 6650231/PRO - Loyer rue des Aciéries
- 6650233/PRO - Eau, gaz, électricité
- 665059/PRO – Photocopieur

- 665052/PRO - Affranchissement
- 665053/PRO - Téléphone

Après débat, Richard ARNAUD indique que nous avons enfin reçu hier les éléments comptables du Cabinet 2AS (expert-comptable) qui devaient nous parvenir avant le CA de clôture du 29 mars, annulé en raison du retard.

Philippe LHERBRET intervient pour rappeler que le CA de clôture budgétaire sera le 3/05. L'ensemble des éléments nécessaires sera transmis dans les jours qui viennent aux administrateurs.

NB : une note de suspens est une demande du cabinet comptable afin d'obtenir des infos complémentaires.

2 DOSSIER DES RESTANTS DUS

Le Président – Philippe LHERBRET reprend la parole concernant le dossier des restants dus. Dernièrement, 12 courriers recommandés avec accusé de réception ont été expédiés aux bénéficiaires en retard de paiement : à ce jour, 6 dossiers sont soldés, les règlements en retard ont été récupérés ; néanmoins il reste encore 6 dossiers en attente de régularisation.

Le dossier sera vu lors du prochain CA durant lequel il faudra prendre certaines décisions concernant les dossiers non soldés.

La CMCAS pourra alors bloquer l'accès aux Activités Sociales au bénéficiaire concerné, durant une période x à décider au cours du CA.

Les décisions prises seront remontées à la CCAS.

3 PRESENTATION DES COMMISSIONS SUITE AUX REMONTEES DES MOYENS BENEVOLES AU SGE

Philippe LHERBRET présente le tableau récapitulatif des Commissions 2022 aux membres du bureau, établi selon les éléments transmis par chacune des organisations syndicales. Il indique également, qu'un courrier nominatif a été adressé à chacun des membres de ces commissions, avec information du nombre d'heures moyens bénévoles qui leurs sont attribuées.

Simon LOISEAU – Secrétaire Général fait part de son opinion concernant la composition des commissions et le fait que certaines personnes font partie d'une commission mais n'y ont aucune participation active, sans compter qu'ils ne sont pas présents lors des réunions organisées.

Philippe LHERBRET interpelle Pascal DEVIGNAT au sujet d'Yves-Marie COULON qui devait lui transmettre une demande d'affiliation à la CMCAS LOIRE (via la CMCAS de Clermont Le Puy dont il dépend de par sa domiciliation).

Il rappelle également que les listes des commissions transmises sont confidentielles et doivent rester au sein du Conseil d'Administration, du fait des éléments figurant sur ces fichiers.

Philippe LHERBRET indique que les listes ont été remontées tardivement cette année auprès du SGE (habituellement fait en décembre au lieu de février cette année).

4 - CREATION D'UNE SECTION PADEL

Richard ARNAUD reprend la parole pour ce point de l'ordre du jour pour la présentation du projet de section « PADEL » (sport semblable au tennis ou badminton).
Il est précisé que cette section ne sera pas rattachée au GEOSE mais à des clubs extérieurs (il n'y aura pas de licences).

Voir document remis en pièce jointe.



PADEL -
Présentation activité

Concernant le planning, il serait géré par la future section mais pas par la CMCAS.
Un tableau de demande de fiche de projet budget est affiché sur écran (voir annexe) le document sera présenté à tous les administrateurs lors du prochain CA du 3 mai, après le vote budgétaire.

<u>Fiche projet budget</u> « PADEL » : total budget demandé	1940 €
- Achat des tickets	1100 €
- Inscription aux tournois	240 €
- Matériel : raquettes adultes/enfants (Stockées chez PADEL SHOT)	
Boite de balles, et 1 tampon (marquage des cartes)	600 €

Après application de la règle 75/25, le budget sollicité par la future section PADEL auprès de la CMCAS est de 935 €.

Intervention téléphonique de Philippe FAURE pour explications sur les réservations de PADEL qu'il faudra prévoir 48h minimum à l'avance impérativement ; sans cela le créneau sur le planning sera annulé et mis à disposition d'autres joueurs (hors CMCAS).

Concernant les tickets, il y aurait 2 points de récupération : L'ETIVALLIERE ou BENEVENT ou bien via les correspondants (1 séance de PADEL : 4 tickets : 4 joueurs (et non pas 2)).

A la suite de divers échanges entre les membres du bureau, il est décidé de mettre au vote la création de la nouvelle section PADEL ; un budget complémentaire devrait être voté à l'occasion du prochain conseil d'administration.

Interruption de séance à 10h35.

Reprise de séance à 10h55.

CREATION D'UNE SECTION « PADEL » A LA CMCAS LOIRE				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	5	1	2	2

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

5 - DIVERS

Philippe LHERBRET reprend la parole pour évoquer les sujets divers de l'ordre du jour.

- **PERMANENCES EN GARE**

3 élus se sont positionnés pour assurer les présences en gare départs/retours des colos de printemps.

- **AVIRON DE ROANNE**

Le Maire de Roanne a interpellé le Président de la CMCAS. Celui-ci lui a rappelé les obligations de la CMCAS Loire vis-à-vis des locataires en place.

Rappel du rendez-vous le mercredi 13 avril du Président avec le cabinet notarial de la CMCAS pour avis et conseil sur le dossier :

- Estimation de la valeur vénale du bien
- Estimation des frais notariaux (qui seront à la charge de l'acquéreur)
- Prévoir l'intervention d'un géomètre pour délimiter la parcelle.

- **ST-JULIEN**

La CMCAS Loire a reçu de la part d'ENGIE le plan de gestion qui était manquant au dossier et qui détermine les travaux envisagés, les délais de réalisation.

Les éléments reçus vont être envoyés à notre cabinet environnemental pour analyse du dossier reçu de chez ENGIE.

- **LEZIGNEUX**

Divers achats ont été faits pour équiper la cuisine du site.

Une demande de devis pour l'entretien des espaces verts est également en cours.

- **GUERRE EN UKRAINE**

La CCAS a été sollicitée par le Gouvernement et les Préfectures pour demande de prêt d'institutions. Les sites de LA DURIE et LELEX ont été proposés pour l'accueil d'urgence de réfugiés ukrainiens.

- **RESTAURATION MERIDIENNE**

Les employeurs non seulement ne payent pas les sommes dues à la CCAS mais ils ont également pris l'initiative de fermer définitivement des restaurants. Ces restaurants fermés pendant la crise « Covid » n'ont pas été ré ouverts.

La CCAS a donc décidé d'intenter une action en justice afin de faire valoir ses droits.

- **ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DE COORDINATION**

Elections entre le 13 juin et le 16 juin pour la nomination des 30 membres du Comité de Coordination. Seuls les administrateurs de CMCAS sont votants et recevront les éléments de vote nécessaires (vote électronique seulement).

- **Rappel** : date d'AG de la CMCAS Loire = le jeudi 16 Juin à Roanne.

Simon LOISEAU – Secrétaire Général rappelle que les délégués de SLVie assistent à l'AG et votent les décisions prises ce jour-là. Il n'y a pas d'heures de moyens bénévoles données pour les AG de CMCAS (utiliser les heures syndicales).

Philippe LHERBRET indique que le livret d'AG est en cours de préparation et sera mis à disposition des organisations syndicales prochainement.

- **NOUVEAU SITE DE LA CMCAS LOIRE**

Mis en ligne dernièrement, présenté sur l'écran de la salle de réunion par Richard ARNAUD.

- **TERMINAL DE PAIEMENT**

Un terminal est en cours d'acquisition par la CMCAS Loire afin d'offrir ce moyen de paiement aux bénéficiaires. Il sera opérationnel prochainement.

- **DOMAINES ET VILLAGES**

Rappel des dates et horaires de livraisons de la campagne printemps 2022.

Intervention de Laurent BOUILLET : concernant le montant de la vente du site de CUZIEU, comment l'argent sera-t-il utilisé ?

Réponse du Président : il est prévu d'utiliser le montant de la vente dans divers travaux de remise en état du patrimoine (toiture LEZIGNEUX notamment, remise en état de St-JULIEN, divers travaux à Roanne).

Il faut prévoir de lancer une réflexion au cours des Conseils d'Administration à venir pour des projets d'investissements à porter.

Philippe LHERBRET rappelle à tous l'article 25 et la diminution d'année en année du montant de la dotation aux CMCAS. Il serait judicieux de prévoir les années à venir.

L'ordre du jour du Bureau étant terminé, le Président clôture la session et remerciements les membres présents.

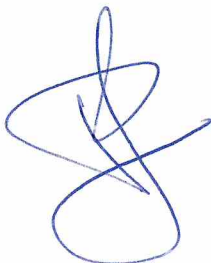
Fin de séance à 12h00

Prochain BUREAU

JEUDI 2 JUIN 2022 à 8h30

Au 54 rue des ACIERIES (salle de réunion 1^{er} étage)

Le Président de la CMCAS Loire
Philippe LHERBRET

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire Général
Simon LOISEAU

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, sweeping loop followed by several horizontal strokes.